

LA PARENTALITÉ EN ENTREPRISE

- Démarche RSE innovante
- Différenciation concurrentielle
- Attractivité et fidélisation des salariés
- ➔ Plue-value pérenne pour l'entreprise

Principe 8 de la Charte nationale de soutien à la parentalité :

« **Garantir** aux personnes qui recourent à une action de soutien à la parentalité que les bénévoles ou professionnels qui interviennent dans ce cadre ont une compétence ou bénéficient d'une formation dans ce domaine et disposent de temps de partage d'expérience et d'analyse des pratiques. »

Formations, qualifications, compétences et expérience sont **les garanties** que j'apporte à votre entreprise.

La parentalité est celle des causes sociales qui me touche et pour laquelle je m'investis le plus. En effet, par sa singularité, sa complexité et sa durabilité (on est parent à vie), la relation parents - enfants est au cœur de toutes les difficultés, de tous les bonheurs et, bien-sûr, affecte la vie professionnelle.

Offre de services

Je suis à votre disposition pour élaborer avec vous les modalités appropriées à votre situation pour une mise en œuvre réussie de la parentalité dans votre entreprise : conférences, ateliers, groupes de parole, entretiens individuels (d'urgence ou réguliers)...

De mon côté, je suis à l'écoute de toute proposition pour vous accompagner dans l'engagement et le développement de cette démarche RSE au sein de votre entreprise : de l'intervention occasionnelle (ou récurrente) au contrat de partenariat, du simple consulting au CDD partiel.

Si mes valeurs et mes compétences conduisent, ce dont je suis convaincue, à la valorisation de votre entreprise, j'aurais assuré la pérennité de cette cause.

Laurence Zuber

06 65 46 05 72

laurence.zuber@gmail.com